



GenomeCanada

**Lignes directrices
et
critères d'évaluation
pour les
centres de génomique
Concours II
Décembre 2001**

Génome Canada
155, rue Queen
Suite 900
Ottawa (Ontario) K1P 6L1

Table des matières

1	Objectif	3
2	Contexte	4
3	Concours II	4
4	Processus de candidature et d'évaluation	5
	4.1 Enregistrement (le 1 ^{er} novembre 2001)	6
	4.2 Demande complète de financement (le 13 décembre 2001)	8
5	Financement	9
	5.1 Frais admissibles	9
6	Administration	10
	6.1 Gestion du financement	10
	6.2 Imputabilité et reddition de comptes	10
7	Calendrier de réalisation	10
8	Renseignements additionnels.....	11
9	Questions fréquemment posées	11
Annexe A	Personnes-ressources des centres de génomique	15
Annexe B	Projets à grande échelle et plates-formes scientifiques et technologiques dont le financement a été approuvé	16
Annexe C	Format de présentation des demandes de projets à grande échelle	18
Annexe D	Critères d'évaluation	21

Génome Canada est une société à but non lucratif qui se consacre au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale dans le domaine de la recherche en génomique au profit des Canadiennes et des Canadiens. Dans ce but, le gouvernement fédéral a octroyé une subvention de 300 millions de dollars à Génome Canada pour l'établissement de cinq centres de recherche.

1 Objectif

L'objectif premier de Génome Canada est de coordonner la recherche en génomique afin de permettre au Canada de **devenir un leader mondial** dans des secteurs choisis en fonction de leur importance stratégique, comme la santé, l'agriculture, l'environnement, la foresterie et les pêcheries.

Afin d'atteindre cet objectif, Génome Canada entend :

1. rassembler l'industrie, les gouvernements, les universités, les hôpitaux, les instituts de recherche et le public derrière le projet national de recherche en génomique;
2. établir cinq centres de génomique dans l'ensemble du Canada (Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec, Atlantique) afin d'offrir des technologies de pointe aux chercheurs et une formation interdisciplinaire à la main-d'œuvre nécessaire dans tous les domaines reliés à la génomique;
3. soutenir les projets à grande échelle en génomique qui font appel aux forces et à l'expertise canadiennes existantes en matière de recherche en génomique et dont l'envergure est telle qu'ils ne peuvent être financés à un niveau concurrentiel sur le plan international par l'entremise des mécanismes actuellement en vigueur.
4. mettre en place une infrastructure de soutien aux principales plates-formes scientifiques et technologiques indispensables aux projets à grande échelle, notamment la génomique fonctionnelle, le séquençage génomique, le génotypage, la protéomique fonctionnelle, la bio-informatique et le développement de nouvelles technologies.
5. assurer un leadership dans le débat entourant les enjeux éthiques, environnementaux, juridiques et sociaux liés à la génomique;
6. informer efficacement le public des résultats de la recherche en génomique et, par le fait même, aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre les risques et les avantages de ce type de recherche;
7. favoriser la participation du Canada aux programmes internationaux de recherche en génomique;

8. encourager l'émergence d'autres sources d'investissement dans la recherche en génomique;
9. réaliser des avantages d'ordre économique, industriel et sociaux pour le Canada.

2 Contexte

En février 2000, le gouvernement fédéral, par l'entremise d'Industrie Canada, a octroyé à Génome Canada 160 millions de dollars à investir dans cinq centres de génomique répartis sur l'ensemble du Canada. Un montant supplémentaire de 140 millions de dollars a été octroyé à Génome Canada en février 2001, pour un total de 300 millions de dollars disponibles pour le cofinancement de la recherche en génomique.

Le financement de cinq centres de génomique, soit un pour chacune des régions identifiées (Colombie-Britannique, Prairies, Ontario, Québec, Atlantique) a été approuvé pour mars 2001. Ces centres reposent sur des projets de recherche à grande échelle et des plates-formes scientifiques et technologiques. Les coordonnées des personnes-ressources de chaque centre figurent à l'annexe A.

Jusqu'à 135 millions de dollars de la subvention fédérale de 300 millions de dollars ont été garantis pour le financement initial de la recherche en génomique dans les cinq centres. Les recherches qui seront entreprises par les scientifiques des centres couvrent les cinq secteurs d'importance stratégique pour le Canada (santé, agriculture, environnement, foresterie, pêcheries), ainsi que les enjeux éthiques, environnementaux, juridiques et sociaux de la génomique (EJSG). L'annexe B donne la liste des projets à grande échelle et des plates-formes scientifiques et technologiques dont le financement a été approuvé dans chaque centre.

3 Concours II

Génome Canada offre maintenant aux centres de génomique l'occasion de soumettre une nouvelle demande d'évaluation de cofinancement (50/50) par Génome Canada. Les normes rigoureuses du processus d'évaluation des nouvelles soumissions sont les mêmes que lors du concours initial. Un comité multidisciplinaire composé d'experts en génomique émérites du monde entier aura la tâche d'évaluer les propositions et de faire des recommandations au Conseil d'administration de Génome Canada.

Génome Canada acceptera les types de demandes suivants de la part des centres de génomique :

1. *Projets de recherche en génomique à grande échelle.* Dans un contexte qui évolue rapidement, une définition précise de la génomique risque de s'avérer contre-productive. Il existe toutefois une nette différence entre, d'une part, les études de recherche « pangénomiques » de par leur échelle et leur portée et, d'autre part, les projets de recherche actuellement financés par des subventions

versées à des personnes et à des groupes d'experts dans des domaines comme la biochimie, la génétique ou la biologie moléculaire. Génome Canada est en quête de propositions de projets de recherche « pangénomiques » et d'une envergure telle qu'ils ne peuvent être financés à un niveau concurrentiel sur le plan international par l'entremise des mécanismes actuellement en vigueur.

Les propositions de recherche sur les enjeux éthiques, environnementaux, juridiques et sociaux de la génomique peuvent être soumises à titre de projets à grande échelle ou à titre de composantes d'un autre projet. De même, les propositions visant à développer des nouvelles technologies liées à la génomique peuvent être soumises à titre de projets à grande échelle ou à titre de composantes d'un autre projet.

2. **Plates-formes scientifiques et technologiques.** Ces plates-formes offriront la technologie et les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets à grande échelle actuels ou nouveaux. Ces plates-formes auront aussi le potentiel de fournir les ressources et l'expertise nécessaires aux évaluateurs dont les projets de recherche en génomique sont financées par d'autres organisations, comme l'ICRA, le CRSNG et le CRSH, ou à titre de recherche sous contrat.

Il est entendu que les plates-formes scientifiques et technologiques de chaque centre évolueront et se développeront en fonction des besoins manifestés par la communauté scientifique. Il incombe donc à chaque centre de génomique de déterminer le temps que chaque plate-forme doit consacrer aux projets à grande échelle par rapport aux autres projets. Cette ventilation du temps disponible peut varier d'un centre à un autre et au fil des ans.

Afin de maximiser la capacité de Génome Canada de promouvoir la recherche en génomique au Canada, il serait souhaitable de susciter des occasions pour les centres de génomique de mettre en commun leurs ressources et leur expertise. Il est possible qu'un projet à grande échelle élaboré dans un centre nécessite des plates-formes scientifiques et technologiques disponibles dans un autre centre. Il est également possible que des chercheurs de partout au Canada et de pays étrangers collaborent à des projets à grande échelle, en mettant en commun leur technologie, leurs connaissances, leurs ressources et leur expertise à l'égard des EJSJG. Génome Canada encouragera et appuiera de tels arrangements le cas échéant.

4 Processus de candidature et d'évaluation

Les centres de génomique doivent soumettre leur demande de soutien aux projets à grande échelle et aux plates-formes scientifiques et technologiques à Génome Canada.

Les candidats admissibles, notamment les chercheurs de l'industrie, des laboratoires gouvernementaux, des établissements universitaires et des instituts de recherche, intéressés à soumettre des demandes concernant des **projets à grande échelle** doivent communiquer avec un centre de génomique. Il incombe au centre de déterminer quels projets à grande échelle proposer et de veiller à ce que chaque projet réponde aux critères d'admissibilité généraux de Génome Canada : Est-ce vraiment un projet à grande échelle ? Est-ce vraiment un projet en génomique dans l'un des domaines jugés stratégiques pour le Canada (santé, environnement, foresterie, pêcheries, agriculture, EJSG) ? Y a-t-il un plan de gestion réaliste et faisable pour garantir du cofinancement ? Génome Canada n'accepte aucune proposition qui ne répond pas à ces critères d'admissibilité généraux.

Dans le cas des **plates-formes scientifiques et technologiques**, chaque centre de génomique doit déterminer quelles plates-formes sont nécessaires au soutien des projets à grande échelle du centre, existants et proposés, et soumettre des demandes de financement à Génome Canada. Génome Canada se réserve le droit de refuser toute proposition portant sur une plate-forme scientifique ou technologique non reliée à des projets à grande échelle financés par Génome Canada.

4.1 Enregistrement (le 1^{er} novembre 2001)

D'ici le 1^{er} novembre 2001, chaque centre de génomique doit enregistrer son intention de soumettre une demande de financement à Génome Canada. Le dossier d'enregistrement comprend obligatoirement :

- I Une lettre de présentation du centre de génomique comprenant :
 - A Une copie de la résolution du Conseil confirmant que le Conseil d'administration du centre a autorisé la soumission à Génome Canada.
 - B Un plan détaillé du financement des projets et des plates-formes proposées. Il incombe au centre de collaborer avec les candidats pour qu'ils obtiennent une garantie de financement d'au moins 50 p. 100, au total, des frais admissibles des budgets proposés. (la section 5, ci-dessous). S'il est impossible de fournir un tel plan, une proposition faisable indiquant les grandes lignes d'une stratégie garantissant le financement doit être incluse.
- II La description de chaque projet à grande échelle et de chaque plate-forme scientifique et technologique. Chaque description doit comprendre ce qui suit :
 - A Page couverture comprenant :
 - le titre et le logo du centre de génomique;
 - le titre de la proposition;

- le nom, l'affiliation, la signature, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur, l'adresse électronique du candidat principal ou du directeur;
- le nom et l'affiliation des co-candidats;
- le nom et la signature du président du conseil d'administration et du président du centre de génomique;
- la date de soumission de la demande.

B Proposition

Un résumé du projet de recherche ou une description de la plate-forme scientifique ou technologique (maximum : trois pages).

C Équipe de recherche

Une brève description de l'équipe de recherche et du rôle que jouera chaque membre dans le projet (maximum : deux pages).

D Budget préliminaire comprenant :

- le coût prévu des salaires et des avantages sociaux, des produits de consommation, de l'équipement, de l'administration et de la gestion, des services des plates-formes scientifiques et technologiques (pour l'application des projets à grande échelle) et le recouvrement de coûts par l'offre de services (pour les applications des plates-formes);
- le montant total requis, dont la part de Génome Canada et la part des autres sources. Vous ne pouvez pas solliciter de subvention pour des postes budgétaires financés par d'autres sources.

E Collaborateurs et partenaires

Une liste des collaborateurs et des partenaires ainsi que le rôle qu'ils jouent dans le projet de recherche ou la plate-forme proposée (maximum : une page).

F Évaluateurs suggérés

Vous pouvez fournir le nom, les coordonnées et les domaines d'expertise de cinq (5) évaluateurs potentiels non canadiens. Ils ne doivent être en conflit d'intérêt avec aucun des candidats. Vous pouvez aussi indiquer à quels évaluateurs NE PAS envoyer votre demande.

Les documents d'enregistrement peuvent être dactylographiés à simple interligne, mais le corps de la police de caractères utilisée doit être d'au moins 12 points. Dix (10) exemplaires du dossier d'enregistrement sont requis, soit un original et neuf (9) copies) sont requises. Au besoin, Génome Canada pourra faire des copies additionnelles. **NE PAS RELIER LE DOSSIER. ON PEUT UTILISER DES ONGLETS POUR SÉPARER LES SECTIONS DU DOSSIER.**

Le processus d'enregistrement a pour seule fin d'orienter Génome Canada dans la sélection des évaluateurs du processus d'évaluation par les pairs et ne sert pas à déterminer l'admissibilité des projets. Il incombe à chaque centre de génomique de veiller à ce que les propositions proposées répondent aux critères d'admissibilité généraux de Génome Canada décrits plus haut.

4.2 Demande complète de financement (le 13 décembre 2001)

Génome Canada doit recevoir une demande de financement du centre de génomique le 13 décembre 2001 ou avant. La demande de chaque centre doit comprendre :

- I Une lettre de présentation du centre de génomique comprenant :
 - A Une copie de la résolution du Conseil confirmant que le Conseil d'administration du centre a autorisé la soumission à Génome Canada.
 - B Un plan détaillé du financement des projets et des plates-formes proposées. Il incombe au centre de collaborer avec les candidats pour qu'ils obtiennent une garantie de financement d'au moins 50 p. 100, au total, des frais admissibles des budgets proposés. (la section 5, ci-dessous). S'il est impossible de fournir un tel plan, une proposition faisable indiquant les grandes lignes d'une stratégie garantissant le financement doit être incluse.
- II Une proposition détaillée de chaque projet à grande échelle et de chaque plate-forme scientifique et technologique. Le format de présentation des demandes concernant les projets à grande échelle est décrit à l'annexe C. Le format prescrit pour la présentation des demandes concernant les plates-formes scientifiques et technologiques sera communiqué directement aux centres de génomique.

Un comité multidisciplinaires d'experts internationaux en génomique sera mis sur pied pour évaluer les demandes. Ce comité se réunira en mars 2002. Pour aider le comité, on demandera à des évaluateurs externes de présenter un rapport écrit sur chaque proposition et de transmettre ces rapports aux membres du comité avant la réunion. En même temps, une équipe de consultants rencontrera les candidats ayant présenté un projet ou des plates-formes afin d'entreprendre un processus axé sur la diligence raisonnable à l'égard des aspects financiers et administratifs des propositions. Le comité d'évaluation aura accès avant la réunion aux renseignements recueillis lors de ce processus. Le comité évaluera chaque demande en tenant compte de tous les critères d'évaluation (scientifiques, financiers et managériaux) énoncés à l'annexe D. Pendant la réunion, les membres du comité auront l'occasion de rencontrer tous les évaluateurs des propositions. Génome Canada peut modifier le processus d'évaluation si la complexité des propositions ou d'autres facteurs pertinents le justifient.

Le comité d'évaluation offrira des recommandations et des avis, notamment à l'égard du budget, au Conseil d'administration de Génome Canada. Le Conseil d'administration rendra une décision finale sur le financement de chaque proposition avant le 30 mars 2002. Ensuite, les candidats recevront une évaluation détaillée des forces et des faiblesses de leur demande.

5 Financement

Génome Canada s'engage à fournir jusqu'à 50 p. 100 du financement des frais admissibles aux projets et plates-formes dont le financement aura été approuvé par Génome Canada. Au moment de la présentation des demandes à Génome Canada, il doit exister un engagement ferme de la part d'autres sources (gouvernements provinciaux, organismes à but non lucratif, industries, etc.) de fournir soit au moins 50 p. 100 au total du financement requis à l'égard des frais admissibles portant sur des projets ou des plates-formes, soit une proposition de stratégie réalisable garantissant un tel financement. La stratégie doit être bien développée et approuvée par Génome Canada. Les fonds provenant de Génome Canada ne sont pas versés tant que le cofinancement n'est pas garanti.

5.1 Frais admissibles

- le coût des salaires et des avantages sociaux des chercheurs, des stagiaires, des techniciens, des gestionnaires et des employés de soutien nécessaires à l'exploitation des infrastructures;
- les frais d'exploitation;
- les coûts relatifs à l'entretien général des infrastructures de recherche servant à la recherche proposée dans les projets à grande échelle;
- le soutien à la recherche sur les enjeux éthiques, environnementaux, juridiques et sociaux de la génomique (EJSG);
- le soutien à la recherche sur le développement de nouvelles technologies;
- les coûts reliés au programme de communication publique;
- l'infrastructure de recherche en territoire canadien. Tel que défini dans le document *Funding Agreement between Genome Canada and the Government of Canada*, le terme « infrastructure » signifie l'équipement, les spécimens, les collections scientifiques, le matériel informatique et les logiciels, les bases de données, les liaisons communicationnelles et autres propriétés intangibles employées ou devant être employées pour accomplir la recherche, y compris les frais d'entreposage et d'installation essentiels à l'utilisation et au service de ces éléments. Les frais d'entreposage et d'installation comprennent les immeubles et bâtiments, existants ou nouveaux, indispensables à l'utilisation de ces éléments;
- des frais d'administration raisonnables;
- une contribution aux frais de développement associés avec les institutions-hôtes, calculés à 10 p. 100 des salaires et des avantages sociaux prévus à l'égard des projets à grande échelle et des plates-formes scientifiques et technologiques.

6 Administration

6.1 Gestion du financement

En vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* (Partie II), les centres de génomique ont été constitués comme des organismes à but non lucratif et sont liés par contrat à Génome Canada. Les engagements financiers de tierces personnes, l'état de l'évolution de l'encaisse, les résultats prévus, les indicateurs de rendement, les modèles de comparaison et les programmes de surveillance feront partie du contrat conclu entre Génome Canada et le centre de génomique. Les contrats seront négociés conformément aux objectifs nationaux de Génome Canada. Étant donné la situation et les besoins particuliers de chaque centre, les contrats seront négociés individuellement avec chacun des centres et ne seront pas nécessairement identiques. La part de financement de Génome Canada à l'égard des projets et des plates-formes approuvés sera versée aux centres par Génome Canada. Chaque centre est responsable de la gestion des fonds de toutes ses activités.

6.2 Imputabilité et reddition de comptes

Chaque centre doit remplir les exigences fixées par Génome Canada en matière d'évaluation, de vérification, d'imputabilité et de reddition de comptes, notamment la diffusion de l'information permettant à Génome Canada d'évaluer le rendement permanent du centre. Il incombe aux évaluateurs des projets à grande échelle et des plates-formes scientifiques et technologiques financés par le centre de participer à ce processus. Dans le cadre du processus d'imputabilité, chaque centre doit mettre en place un mécanisme visant à évaluer le rendement permanent des projets et des plates-formes afin de déterminer lorsqu'il y a lieu si le financement d'un projet doit être reconduit, réduit, suspendu ou annulé.

7 Calendrier de réalisation

Diffusion des lignes directrices	juillet 2001
Enregistrement	le 1 ^{er} novembre 2001
Réception de la demande complète	le 13 décembre 2001
Évaluation par les pairs	mars 2002
Approbation du Conseil	mars 2002

8 Renseignements additionnels

Toute demande doit être adressée à :

Cindy L. Bell, Ph.D.
Vice-présidente, Programme national de génomique
Génome Canada
155, rue Queen, bureau 900
Ottawa (Ontario) K1P 6L1
Téléphone : (613) 751-4460
Télécopie : (613) 751-4474
Courriel : cbell@genomecanada.ca

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le document intitulé *The Funding Agreement between Genome Canada and the Government of Canada*. Ce document est disponible (en anglais seulement) auprès de *Génome Canada*.

9 Questions fréquemment posées

Qui déterminera la composition de la demande de financement qui sera présentée à Génome Canada par un centre de génomique ?

Il incombe au Conseil d'administration du centre de génomique de déterminer la composition de la demande de financement. Le conseil de chaque centre se servira de ses propres méthodes pour choisir les propositions devant faire partie des demandes à être présentées à Génome Canada. Les candidats dont les demandes présentent des particularités uniques, comme effectuer des activités dans plus d'une région, peuvent consulter Génome Canada pour obtenir de l'aide.

Quel est l'objectif du processus d'enregistrement ?

L'objectif premier du processus d'enregistrement est d'orienter Génome Canada dans la sélection des évaluateurs qui participeront au processus d'évaluation par les pairs.

Quand une décision sur l'enregistrement sera-t-elle prise ?

Il incombe au centre de génomique de s'assurer que les propositions soumises à Génome Canada répondent aux critères d'admissibilité généraux énoncés à la section 4. Le processus d'enregistrement n'est pas destiné à servir d'outil de sélection. Toutefois, si, au moment de la soumission d'une demande complète de financement à Génome Canada (le 13 décembre 2001), la proposition ne répond pas aux critères d'admissibilité généraux, elle ne sera pas soumise à une évaluation par les pairs.

Comment se fera l'évaluation des demandes soumises de nouveau ?

Les projets soumis à Génome Canada lors du premier concours et dont le financement a été refusé peuvent faire l'objet d'une autre demande de financement. Celle-ci sera considérée comme une nouvelle demande et analysée de la même façon que les nouvelles soumissions. Il incombe au candidat de déterminer comment donner suite aux remarques sur les évaluations antérieures, tout en respectant le format de présentation des demandes décrit à l'annexe C.

Comment la recherche sur les enjeux éthiques, environnementaux, juridiques et sociaux de la génomique (EJSG) sera-t-elle soutenue ?

La recherche sur les EJSG peut être financée par Génome Canada de trois façons : (i) par l'entremise des centres de génomique, sous forme de projets à grande échelle (50/50); (ii) par l'entremise des centres de génomique à titre de composante d'un ou de plusieurs projets à grande échelle (50/50); (iii) par l'entremise d'un programme national de recherche dont le développement est en cours.

Puis-je présenter ma demande directement à Génome Canada pour le soutien à un projet à grande échelle ou à une plate-forme scientifique ou technologique ?

Non. Toute demande de financement pour un projet à grande échelle doit passer par un centre de génomique. Les personnes intéressées à soumettre une demande concernant un projet à grande échelle doivent communiquer avec un centre de génomique. Le nom et les coordonnées des personnes-ressources des centres de génomique figurent à l'annexe A. Les demandes de financement pour des plates-formes scientifiques et technologiques doivent être soumises par un centre de génomique. Chaque centre doit déterminer quelles plates-formes sont requises pour soutenir les projets existants et proposés et soumettre une demande de financement à Génome Canada. Génome Canada n'acceptera aucune proposition portant sur une plate-forme scientifique ou technologique qui n'est pas reliée à un projet à grande échelle financé par Génome Canada.

Est-il nécessaire de garantir du financement provenant d'autres sources pour recevoir du financement de Génome Canada ?

Oui. Génome Canada versera jusqu'à 50 p. 100 du financement pour les frais admissibles autorisés d'un centre de génomique, y compris à l'égard des projets et des plates-formes. Le reste du financement doit provenir d'autres organismes de financement. Par exemple, si, à la suite d'une évaluation par les pairs, il est déterminé que 10 millions de dollars sont nécessaires pour financer votre proposition de recherche sur une période de trois (3) ans, vous devez garantir au moins 5 millions de dollars provenant d'autres sources. Les fonds peuvent provenir d'un certain nombre d'autres organismes de financement, du Canada ou de l'extérieur (gouvernements, organismes à but non lucratif, industries).

Génomique Canada accepte-t-elle les contributions en nature ?

D'habitude, Génomique Canada exige que les contributions provenant d'autres sources soient en espèces. Toutefois, dans des cas exceptionnels, Génomique Canada pourrait envisager des contributions en nature. Les décisions seront prises cas par cas, sous réserve d'une vérification de la validité des contributions.

Les projets à grande échelle et les plates-formes scientifiques et technologiques peuvent-ils être mis en commun par les centres de génomique ? Un chercheur attaché à une région peut-il être financé par l'entremise d'un centre de génomique situé dans une autre région ?

Oui. La collaboration entre les régions, lorsque cela est faisable et souhaitable, sera soutenue et encouragée par Génomique Canada. Les candidats et leur centre de génomique doivent consulter Génomique Canada pour analyser la façon d'évaluer une collaboration de ce genre et d'assurer sa gestion administrative.

Les chercheurs financés par d'autres agences auront-ils accès aux plates-formes scientifiques et technologiques d'un centre de génomique ?

En plus de soutenir les projets à grande échelle d'un centre de génomique, les plates-formes scientifiques et technologiques du centre peuvent aussi offrir un soutien aux projets de recherche financés par des sources extérieures à Génomique Canada. Il est entendu que les plates-formes scientifiques et technologiques de chaque centre évolueront et se développeront en fonction des besoins manifestés par la communauté scientifique. Par conséquent, il incombe à chaque centre de génomique de déterminer le temps que chaque plate-forme doit consacrer aux projets à grande échelle par rapport aux projets soutenus par d'autres sources. Le temps consacré à chaque projet peut varier d'un centre à un autre et au fil des ans.

Peut-on avoir accès à des compétences et à des technologies provenant de l'extérieur du Canada ?

Génomique Canada a l'intention de donner aux chercheurs qu'elle finance l'accès à des ressources de l'extérieur du Canada. La révision du libellé actuel du document *Funding Agreement between Génomique Canada and the Government of Canada* est en cours et nous collaborons avec Industrie Canada pour clarifier cette question.

Comment l'industrie peut-elle participer ?

L'industrie peut participer de trois façons : (i) des chercheurs de l'industrie peuvent faire une demande à titre de candidat principal d'une proposition soumise à Génomique Canada; (ii) des chercheurs d'une entreprise peuvent agir à titre de co-candidats ou de collaborateurs d'une proposition soumise par un autre évaluateur; (iii) une entreprise peut agir à titre de partenaire financier d'un projet donné.

Génome Canada financera-t-elle autant la recherche fondamentale que la recherche appliquée ?

Oui. Génome Canada financera toutes les recherches sur la génomique répondant aux normes rigoureuses de l'évaluation par les pairs. L'essentiel est de savoir non pas si la recherche est fondamentale ou appliquée, mais plutôt si le travail proposé garantit que le Canada est ou deviendra un chef de file mondial dans le domaine précis prévu au projet. C'est donc fondamentalement une question d'excellence.

Annexe A Personnes-ressources des centres de génomique

- Colombie-Britannique :** Roger Foxall
Tél. : (604) 675-6961
rafoxall@island.net
- Prairies :** Randy Johnston
Tél. : (403) 220-2249
rjohnston@ucalgary.ca
- Ontario :** Ken Knox
Tél. : (416) 977-9692
kknox@oit.on.ca
- Québec :** Paul L'Archevêque
Tél. : (514) 893-2542
larcheveque@sympatico.ca
- Atlantique :** Joe Gillis
Tél. : (902) 421-5646
wjgillis@hfx.eastlink.ca

Annexe B Projets à grande échelle et plates-formes scientifiques et technologiques dont le financement a été approuvé

Génome Colombie-Britannique

Secteur	Institution/chercheur principal	Titre du projet
Pêcheries	Davidson, William Université Simon Fraser	Projet de recherche en génomique sur le saumon de l'Atlantique (GRASP)
Environnement	Davies, Julian E. Université de la Colombie-Britannique	Envirogénomique microbienne
Santé	Ling, Victor BC Cancer Agency	Génomique du cancer : approche multidisciplinaire de l'identification à grande échelle et à haut rendement des gènes impliqués aux premiers stades des cancers
Santé	Moerman, Don G. Université de la Colombie-Britannique	L'emploi du nématode comme organisme modèle pour la biologie et les maladies humaines : la production d'éjecteurs des homologues des gènes humains chez <i>C. elegans</i>
Foresterie	Ritland, Kermit Université de la Colombie-Britannique	Génomique forestière
Plate-forme	Marra, Marco; Nelson, Colleen; Jones, Steven; Olafson, Bob; Brooks-Wilson, Angela	Plates-formes scientifiques et technologiques

Génome Prairies

Secteur	Institution/chercheur principal	Titre du projet
EJSG	Caulfield, Timothy Université de l'Alberta	Proposition de recherche sur les EJSG
Agriculture	Scoles, Graham Université de la Saskatchewan	Génomique fonctionnelle du stress abiotique des cultures

Génome Atlantique

Secteur	Institution/chercheur principal	Titre du projet
Environnement	Doolittle, W. Ford Université de Dalhousie	Une compréhension exhaustive de l'évolution et de la diversité des génomes procaryotiques : de la génomique à la métagénomique
Santé	Gray, Michael Université de Dalhousie	Le programme EST sur les protistes (PEP)
Plate-forme	Van de Meer, John	Installation de séquençage de l'ADN

Ontario Genomics Institute

Secteur	Institution/chercheur principal	Titre du projet
Santé	Rossant, Janet Samuel Lunenfeld	Génomique et protéomique fonctionnelles chez des organismes modèles
EJSG	Singer, Peter A. Université de Toronto	Le programme canadien de génomique et la santé mondiale
Santé	Tsui, Lap-Chee Hospital for Sick Children	Déterminants génétiques de la santé et de la maladie chez l'être humain
Plate-forme	Greenblatt, Jack	Installation de base en technologie de la protéomique
Plate-forme	Scherer, Stephen	Installation de base en ressources sur le génome

Génome Québec

Secteur	Institution/chercheur principal	Titre du projet
Santé	Bergeron, John J.M. Université McGill	Réseau montréalais de pharmacoprotéomique et de génomique structurale
Santé	Bussey, Howard Université McGill	Projets de génomique fonctionnelle utilisant des organismes modèles
Santé	Hudson, Thomas J. Université McGill	Génétique régulateur – dépistage à haut rendement des cibles génétiques liées à des maladies génétiques courantes
EJSG	Knoppers, Bartha M. Université de Montréal	Génomique et société : responsabilités et droits
Santé	Labrie, Fernand Centre de recherche du CHUL	Atlas des profils génomiques de l'action des stéroïdes
Plate-forme	Hudson, Thomas J.	Le Centre d'excellence en génomique de Montréal

Annexe C Format de présentation des demandes de projets à grande échelle

Les demandes de financement concernant un projet à grande échelle doivent être soumises selon le format de présentation suivant et doivent répondre aux critères d'évaluation formulés à l'annexe D.

- I Page titre comprenant :
 - le titre et le logo du centre de génomique;
 - le titre de la proposition;
 - le nom, la signature, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse électronique du demandeur principal;
 - le nom, l'affiliation et la signature des codemandeurs;
 - le nom et la signature du président du conseil d'administration et du président du centre de génomique;
 - la date de soumission de la demande.

- II Résumé régulier (maximum : une page) comprenant, en plus d'un résumé de la proposition :
 - la raison pour laquelle la recherche est considérée comme une contribution canadienne unique et comment elle tire profit de l'existence d'une force et d'une expertise canadiennes;
 - la description des répercussions internationales du projet;
 - la pertinence du projet au regard des objectifs de Génome Canada;
 - les avantages pour le Canada sur les plans économique, industriel et social.

- III Résumé scientifique (maximum : une page)

- IV Proposition de recherche (maximum : 20 pages, exception faite des références, des figures et des tableaux). **La proposition doit répondre à tous les critères d'évaluation pertinents formulés à l'annexe D et comprendre les sections suivantes :**
 - les objectifs;
 - le contexte;
 - les méthodes de recherche;
 - des détails concernant les infrastructures en place et requises;
 - le calendrier des réalisations, des jalons et des résultats escomptés;
 - les plates-formes scientifiques et technologiques nécessaires;
 - le programme de formation;
 - la stratégie de communication;
 - la structure de gestion, y compris le processus décisionnel

V Équipe de recherche

- Décrire le rôle de chaque demandeur, collaborateur ou autre membre clé du personnel ainsi que le temps consacré par chacun à la recherche; expliquer pourquoi ces personnes font partie de l'équipe.

VI Détails financiers

- Demande de budget pour un financement jusqu'à trois ans, **avec toutes les justifications requises** (prière d'utiliser le formulaire du site Web de Génome Canada [www.genomecanada.ca] sous la rubrique « Formules et lignes directrices »). Indiquer clairement la part du budget demandée à Génome Canada et celle devant être versée par d'autres sources. Vous ne pouvez demander de subvention pour un poste budgétaire financé par d'autres sources.
- Détails de la garantie de cofinancement pour les frais admissibles de la recherche émanant d'autres sources ou, lorsque cela est impossible, une proposition faisable indiquant les grandes lignes d'une stratégie garantissant un tel financement. La stratégie doit être bien développée et approuvée par Génome Canada. Les lettres de garantie et de soutien appropriées doivent être incluses à l'annexe III.
- Prévisions de trésorerie.

Annexe I

Curriculum vitae de chaque demandeur et membre clé du personnel (prière d'utiliser le formulaire disponible dans le site Web de Génome Canada [www.genomecanada.ca] sous la rubrique « Formules et lignes directrices »).

Annexe II

Cinq (5) publications des cinq dernières années en rapport avec la proposition, de même que les questionnaires et formules de consentement appropriés.

Annexe III

- Liste des noms des partenaires et des collaborateurs de l'industrie, du gouvernement, des universités, des hôpitaux et du public ainsi que leur rôle dans la recherche proposée.
- Lettres de collaboration et de soutien.

Annexe IV

Information sur les autres formes de soutien financier actuellement obtenues ou en instance d'obtention qui créent un **chevauchement financier** avec la proposition actuelle.

Annexe V

Formulaires d'accréditation. Les demandeurs qui souhaitent effectuer des recherches nécessitant une accréditation, telles que les recherches impliquant des animaux, des sujets humains, des risques biologiques, des matériaux

radioactifs ou des effets possibles sur l'environnement, doivent obtenir l'accréditation appropriée.

La demande peut être dactylographiée à simple interligne, mais le corps de la police de caractères utilisée doit être d'au moins 12 points. La demande complète doit être soumise en vingt (20) exemplaires, soit un original et dix-neuf (19) copies. Au besoin, Génome Canada pourra faire des copies additionnelles. **NE PAS RELIER LA DEMANDE. ON PEUT UTILISER DES ONGLETS POUR SÉPARER LES SECTIONS DE LA DEMANDE.**

Annexe D Critères d'évaluation

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs de Génome Canada, les demandes sont évaluées en fonction des trois critères suivants. Pour chaque critère, un seuil d'excellence doit être franchi. Les descriptions qui suivent chacun des critères ne sont pas exhaustives.

A Critères scientifiques

1. Excellence scientifique de la recherche proposée, telle que confirmée lors de l'évaluation par les pairs; accent mis sur la génomique et nature exhaustive (« pangénomique ») de la recherche proposée; envergure du projet (est-ce un projet à grande échelle ?); démonstration du caractère coordonné, intégré et inclusif; importance ou originalité des questions posées et des résultats escomptés; à-propos des méthodes et des analyses de données prévues; à-propos de la discussion des difficultés prévues et des solutions de rechange envisagées; démonstration de la façon dont la recherche proposée s'inscrit dans le tableau international de la recherche en génomique (par exemple, cette recherche se situe-t-elle à la fine pointe de la génomique ?)
2. Qualité et expérience des chercheurs affiliés à la proposition : à-propos de la formation ou de l'expérience des candidats pour la recherche proposée, en particulier leurs contributions antérieures au domaine de la recherche en génomique; importance et originalité des productions récentes des candidats, en particulier en ce qui concerne les problèmes liés à la génomique; niveau de confiance quant à la capacité des candidats à accomplir le travail proposé.
3. Démonstration du fait que l'appui et les ressources de Génome Canada sont d'une importance cruciale pour la réussite des projets à grande échelle et des plates-formes scientifiques et technologiques.
4. À-propos des plates-formes scientifiques et technologiques retenues pour soutenir les projets en génomique à grande échelle.
5. Bénéfice pour le Canada, y compris, entre autres, les bénéfices sur les plans économique, industriel et social.
6. Mesure dans laquelle, dans le cas des projets à grande échelle, la recherche proposée et, dans le cas des plates-formes scientifiques et technologiques, les services offerts accéléreront la productivité de la recherche en génomique et favoriseront le développement de nouvelles méthodes, perspectives et technologies afin d'accroître la capacité du Canada en matière d'innovation.

7. Démonstration du fait que la recherche qui doit être menée ou les services qui doivent être offerts reposent sur l'existence d'une force et d'une expertise canadiennes en matière de recherche en génomique ou qu'elle vise un créneau exclusif pour le Canada.
8. Démonstration de la participation à des programmes internationaux de recherche en génomique.
9. Pertinence et impact, sur le plan international, des résultats escomptés dans le domaine de recherche. Cette recherche permettra-t-elle au Canada de devenir un chef de file mondial ? Comment se compare-t-elle aux recherches menées à l'étranger ?
10. Qualité des plans de diffusion des résultats et des données.
11. Dans le cas des projets ayant des implications au plan éthique, environnemental, juridique ou social, qualité et à-propos du plan d'action à l'égard de ces enjeux.
12. Résultats visés, performance escomptée et indicateurs, afin de contribuer aux objectifs nationaux de Génome Canada.
13. Potentiel du centre pour la formation en recherche : excellence du programme de formation et à-propos de l'environnement de formation en vue d'assurer la disponibilité d'un nombre suffisant de chercheurs et de techniciens hautement qualifiés pour répondre à la demande en génomique prévue pour la prochaine décennie.

B Critères financiers

1. Capacité d'assurer le cofinancement par d'autres sources des coûts admissibles des activités approuvées. Cette garantie peut prendre la forme d'un engagement à cofinancer le projet ou d'une stratégie visant à assurer ce financement.
2. Efficacité des mécanismes de contrôle financier et budgétaire.
3. Efficacité du plan d'utilisation des ressources humaines, de l'équipement et de l'infrastructure.
4. Dans le cas des propositions de plates-formes scientifiques et technologiques, politique de récupération des coûts à l'égard des services offerts à l'entreprise privée.
5. Relation escomptée entre les coûts prévus et les bénéfices potentiels de la recherche proposée ou des services offerts.

6. Potentiel commercial escompté (le cas échéant).
7. Qualité de la documentation et de l'hypothèse financière principale sous-jacente au budget proposé.

C <i>Critères de gestion</i>
--

1. À-propos et qualité du plan de gestion, y compris l'efficacité de la structure d'administration et de gestion de l'organisation.
2. Qualité des plans élaborés pour prendre des décisions ou faire des choix critiques en ce qui concerne la direction générale de la recherche.
3. Stratégies et plan d'implantation pour la coordination, la liaison et le réseautage avec les centres de génomique, ainsi qu'avec d'autres organisations et personnes pertinentes, à l'échelle régionale, nationale et internationale.
4. Dans le cas des propositions de plates-formes scientifiques et technologiques, stratégies mises en place pour permettre à d'autres chercheurs, dont les travaux de recherche ne sont pas financés par Génome Canada, d'accéder aux plates-formes.
5. Plans prévus pour créer des alliances et des partenariats avec l'industrie, les gouvernements, les universités, les hôpitaux, les instituts de recherche et le public afin de soutenir le programme national de recherche en génomique.
6. Stratégie de communication, de contact avec le public et de diffusion de la connaissance.
7. Dans le cas des projets ayant un potentiel commercial, stratégie de commercialisation, de transfert technologique et de gestion des enjeux liés à la propriété intellectuelle.
8. Dans le cas des propositions de plates-formes scientifiques et technologiques, politique et processus de sélection quant aux services fournis au secteur privé.